L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureau, no 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE 25 MAI 1879.

LA CONVENTION.

Séance de Samedi, 24 Mai.

M. Wiltz appelle la Convention à l'ordre à onze heures précises. Quatre-vingt-[illegible] délégués sont présents.

La suite du rapport du comité de la limitation des pouvoirs de la Législature est considérée.

L'assemblée en est à l'article 27, qui est ainsi conçu:

[illegible]

M. Watkins présente, comme se rattachant à l'article, une résolution qui charge le comité de la taxe de rédiger une ordonnance formant un district de levées et prélevant une taxe dont le produit devra être consacré à la construction et au maintien des levées.

Le président décide qu'elle n'est pas à l'ordre.

M. Smith (de Jackson), propose d'effacer le mot "immédiatement" et les mots "au paiement de la dette de l'Etat." Il est à espérer, dit-il, que nous n'aurons pas toujours cette dette; il faut donc laisser une certaine latitude à la Législature à l'endroit des allocations qui pourraient être nécessaires après l'extinction des obligations.

M. Moore annonce à la Convention que le comité de la limitation des pouvoirs l'a chargé de demander le renvoi de la considération de l'article jusqu'à ce que le comité de la dette publique présente un rapport.

M. Forman est d'opinion que l'article ne touche pas aux questions dont traitera le comité de la dette; la motion de M. Moore repose sur l'idée qu'il y touche. L'article fait disparaître une confusion qui, jusqu'à présent, a existé à la Législature et aux cours. En disant que l'impôt d'une année devra être désigné par l'année durant laquelle on pourra le percevoir, on évitera la confusion.—Le délégué d'Orléans propose d'effacer les mots: "le revenu de chaque année devra d'abord être consacré aux dépenses de l'année, et le surplus devra être appliqué, immédiatement, de la manière que prescrira la loi, au paiement de la dette de l'Etat."

M. Bienvenu dit que quand la question de renvoi a été posée devant le comité, il s'est réservé le droit de la combattre à la Convention.

La considération de l'article est remise par un vote de 56 contre 35.

L'article 28:

L'Etat, sa Législature ou ses fonctionnaires ne devront jamais, dans une année quelconque, imposer ou prélever une taxe de plus de cinq mills par piastre sur l'assessment des propriétés—assessment qui ne devra jamais excéder la valeur réelle et en comptant sur place—à moins de guerre ou d'imminence de guerre, d'invasion ou d'insurrection.

M. Robertson présente le substitut suivant:

Dans un but de taxation, aucune propriété quelconque ne devra être assessée pour plus de [illegible]

M. Moore (de Lafourche) fait la motion de renvoyer la considération de l'article et du substitut jusqu'à ce que le comité de la dette (convertie) de l'Etat présente un rapport.

M. Allain s'oppose au renvoi, et espère que la question sera discutée.

M. Parlange demande que la considération de l'article et du substitut soit remise jusqu'à l'époque où le comité de la dette de l'Etat et celui de la taxation présenteront leurs rapports. Il sera alors facile, ajoute le délégué de Pointe-Coupée, de fixer le taux de l'impôt.

M. Blanchard réclame la question préalable sur le renvoi; sa motion prévaut par un vote de 82 contre 17.—MM. Allain, Baskin, Bienvenu, Bobe, Cunningham, Dickerson, Estopinal, Forman, Howell, Jastremski, King, Loan, Long, Pardee, Simon, Stamps et Young (R. T.) votent dans la négative.—MM. Babcock, Bell, Bourgeois, Bridger, Bulow, Barton, Cahen, Collins, Davidson (J. C.), Davis, Demas, Denis, Easterly, Faulk, Favrot, Gowers, Guerlinger, Kernochan, Lanaux, McConnell, Ogden, Pinchback, Poché, Semmes, Stewart, Thompson, Vance, Warmoth, Williams (R. B.), et Young (D.), ne votent pas.

La question préalable est appelée. L'assemblée vote sur le substitut Parlange, qui est adopté par un vote de 81 contre 20.

M. Allain, qui a voté avec la majorité, fait la motion de revenir sur le vote, et prononce un discours qui repousse l'idée de répudiation. Le délégué d'Iberville dit qu'il représente des hommes riches et de nombreux citoyens pauvres; il leur a déclaré, durant la campagne électorale, qu'il combattrait avec énergie et constamment toute tentative d'écarter la dette. La Louisiane est tenue de payer jusqu'au dernier sou de ses obligations honnêtes; elle le peut, car ses ressources pourraient être infinies et les $60,000,000 de l'année dernière pourraient être doublés. Les bruits de répudiation ont empêché la diminution du taux de l'intérêt, taux qui de 10 pour cent était tombé à six pour cent aux premières rumeurs. Aujourd'hui, les capitalistes ne veulent prêter leur argent à aucun prix; les planteurs sont forcés de se soumettre à un intérêt de 10 pour cent, et dans certains cas, à un taux encore plus élevé. Si les capitaux diminuent sur place, si le 4 pour cent des Etats-Unis continue à nous l'enlever il leur faudra subir de plus grands sacrifices. On a beaucoup parlé de banqueroute; ceux qui en parlent savent-ils le mal qu'ils ont déjà fait à l'Etat? M. Allain veut que nous pratiquions la plus stricte économie, que nous mettions un terme aux dépenses extravagantes et que nous diminuions les salaires. Une taxe de 5 mills signifie la répudiation dans un Etat auquel 11 mills ne suffisent pas.

M. Cunningham—Je demande que le délégué d'Iberville nous dispense de cette lecture, et que le document soit envoyé au comité de la dette.

M. Allain — J'accorderai volontiers quelques instants au représentant de Natchitoches s'il désire faire briller son esprit, mais j'ai la parole et j'entends en profiter.

M. Allain continue la lecture du document et, dès qu'il arrive à la dernière ligne, propose d'effacer l'article.

M. Madison—Je me doutais bien, à voir sa pâleur inaccoutumée et ses mouvements nerveux, que le délégué d'Iberville avait de graves sujets de préoccupation et qu'il se passait en lui quelque chose d'extraordinaire; le discours qu'il vient de nous infliger m'explique son agitation. Il n'a pas pu s'empêcher de le lire; j'en suis content pour lui, car s'il lui avait fallu le garder dans sa poche sans nous le débiter, il en fût mort, et je tiens à ce qu'il vive. Qu'entend M. Allain par le mot de "répudiation". Répudier une dette, c'est refuser d'acquitter une obligation honnête, et personne ici n'y songe, mais il y a ici beaucoup de personnes qui désirent s'assurer du chiffre de la dette honnête. Le délégué d'Iberville voudrait peut-être que la Louisiane payât toutes les obligations, tous les mandats frauduleux; il y a ici bien des gens qui ne partagent pas son opinion à cet égard. Tout homme, toute communauté, tout Etat a le droit d'essayer de se soustraire à une dette frauduleuse, de même qu'un négociant a le droit de se soustraire au paiement d'un chèque frauduleux. Quant aux capitaux, ils cherchent les Etats où l'impôt est faible; ils ne demandent pas compte du passé: témoin la Georgie, qui a rejeté de sept à huit millions d'obligations frauduleuses, qui a déclaré ne pas vouloir payer celles d'une certaine administration, et qui est aujourd'hui le plus grand centre manufacturier du Sud; les capitaux y [illegible] et y affluent. Mais [illegible] la question [illegible] M. Allain ne nous [illegible]

La motion de M. Allain est déposée sur le bureau.

Le secrétaire passe à l'article 29; en voici la traduction:

La Législature devra pourvoir [illegible]

M. Knobloch propose l'envoi au comité du département législatif. L'article, dit-il, arrête la Législature d'un pouvoir [illegible]

M. Parlange demande qu'il soit ajouté à l'article ce qui suit:

[illegible] du gouvernement; toutes les impressions, reliure, distribution des lois, journaux et rapports de départements, toutes les autres impressions et reliures; toutes les réparations, tous les ameublements des salles et des chambres dont se serviront la Législature et ses comités—devront être [illegible] par contrats qui devront être donnés aux plus bas enchérisseurs [illegible]. Aucun membre de la Législature, aucun fonctionnaire d'un département quelconque ne devra d'une façon quelconque, avoir un intérêt dans ces contrats, qui devront être approuvés par le gouverneur, l'auditeur et le trésorier de l'Etat.

A la demande de M. Moore (de Lafourche) la considération de l'article et de l'amendement est renvoyée jusqu'à ce que le comité du département législatif fasse un rapport.

L'article 30:

Le bill général des allocations ne devra embrasser que les dépenses ordinaires du gouvernement, l'intérêt de la dette publique, les sommes dues aux écoles publiques et aux institutions publiques de charité. Le bill devra indiquer le but de chaque allocation. Toutes les autres allocations devront être faites par des bills distincts, dont chacun n'embrassera qu'un sujet.

est adopté.

L'article 31 est considéré; il se lit comme suit:

Chaque allocation devra être votée dans un but spécifique, et il ne devra être fait aucune allocation sous le titre de casuel. Aucun fonctionnaire du département du gouvernement ne devra recevoir, de la caisse de l'Etat, un montant quelconque pour le casuel.

La convention l'adopte.

Le secrétaire lit l'article 32:

La Législature ne devra voter aucune allocation dans les cinq jours qui précéderont la fin de la session. Toutes ces allocations, pour être valides, devront être adoptées et recevoir la signature du président du sénat, celle de l'Orateur de la chambre des représentants, cinq jours pleins avant l'ajournement sine die de la législature.

M. Watkins propose d'effacer les mots: "et recevoir la signature du président du Sénat, celle de l'Orateur de la Chambre des Représentants."

M. Moore demande le dépôt de la motion sur le bureau. Le but de l'article, dit-il, est d'éviter les erreurs. Le gouverneur ne peut pas être sûr que le bill qu'on lui présente est bien celui que le Sénat et la Chambre ont adopté.

La motion de M. Watkins est rejetée.

Le président rappelle à la Convention qu'un article de M. McGloin remplace les articles 4, 5, 7, 20 du rapport du comité; le secrétaire le lit:

Les fonds, le crédit, les propriétés ou les choses de prix de l'Etat, ou d'une corporation politique quelconque de l'Etat ne devront pas être prêtés, donnés en garantie ou accordés à ou pour aucune personne, association ou corporation, publique ou particulière. Ni l'Etat ni aucune corporation politique de l'Etat ne devront acheter des actions d'une corporation ou d'une association quelconque, d'une entreprise particulière quelconque, ou souscrire au capital d'une corporation politique ou d'une association quelconque.

M. Moore (de Lafourche), dit que cet article remplace avantageusement les quatre articles du comité, et en recommande l'adoption à l'assemblée.

M. Parlange offre un amendement: il désire ajouter à l'article de M. McGloin les lignes suivantes:

Ni l'Etat ni aucune corporation politique quelconque de l'Etat ne devront se rendre responsables des obligations d'une corporation politique, municipale ou paroissiale quelconque, d'une corporation particulière, de toute autre corporation ou association quelconque. L'Etat ne devra pas entreprendre de diriger les opérations de cette corporation ou association, ou en devenir un copropriétaire.

M. McGloin croit que la modification est inutile, mais il finit par l'accepter après l'avoir combattue.

M. Robertson propose d'ajouter un precise qui permet à l'Etat d'accorder le droit de passage, à travers des terres, aux compagnies de chemins de fer et de canaux.

M. McGloin l'accepte.

M. Sutherlin fait la motion d'effacer les mots "ou d'une corporation politique quelconque de l'Etat", partout où ils se trouvent dans l'article. M. Sutherlin veut que les paroisses et les municipalités puissent souscrire aux actions, quand elles sont seules à supporter le fardeau de la taxe.

M. McGloin propose de remettre la considération de l'article, du substitut et des amendements à lundi prochain, et d'en ordonner l'impression dans le compte-rendu de la séance.

M. George propose d'attendre le rapport du comité des corporations, qui discute en ce moment la même question, et présentera une ordonnance qui comprendra l'article de M. McGloin. La motion du délégué de Webster prévaut.

La Convention ordonne l'impression du rapport amendé du comité de la limitation—le 32e et dernier article ayant été adopté.

—M. Kemp présente un mémoire des citoyens de la paroisse Ste Hélène, qui demandent l'établissement d'un bureau d'agriculture. Déposé provisoirement sur le bureau.

M. Benham présente une ordonnance qui pourvoit à la création de districts de levées et à l'application du produit de la vente des terres marécageuses à la construction de levées; une résolution qui demande à l'auditeur d'informer la Convention si les $11,000,000 de taxes arriérées ne peuvent pas être perçues.

La résolution de M. White ordonnant que les contestations d'élections soient désormais décidées à des séances du soir, est adoptée.

M. Blanchard présente une ordonnance maintenant la liberté de la parole et de la presse; une ordonnance défendant à la Législature de faire de la position sociale d'un citoyen le sujet d'une loi.

M. Young, (de Concordia) présente une ordonnance qui maintient les fonctionnaires actuels de l'Etat jusqu'à l'élection et l'installation de leurs successeurs.

M. Kennedy présente une ordonnance qui défend aux fonctionnaires de l'Etat ou des Etats-Unis de remplir les fonctions de commissaires d'élections.

M. Land présente une ordonnance qui fait cesser la limitation de la taxe lorsque la majorité des contribuables d'une localité autoriseront la Législature à élever l'impôt dans un but de travaux publics et d'améliorations intérieures.

A la demande de M. Le Gardeur, le rapport du comité de la milice est mis à l'ordre du jour de demain, lundi, et sera considéré à 1 heure.

—M. Hough fait la motion de renvoyer au comité l'ordonnance qui divise l'Etat en districts sénatoriaux, fixe le nombre des sénateurs et des représentants. Le délégué de Concordia dit que le comité a été injuste en n'accordant qu'un représentant à Concordia qui en avait deux et y avait droit à cause de son importance et du montant des taxes qu'elle verse dans la caisse de l'Etat.

M. Robertson, *chairman* du comité, lui répond qu'il faudrait à Concordia 3253 habitants de plus pour lui donner droit à un second représentant; que des paroisses—Ascension et Bossier, entre autres—ont une plus forte population que Concordia et n'ont, cependant, qu'un seul représentant.

L'ordonnance est lue pour la troisième et dernière fois. Le premier article est adopté par un vote de 81 contre 19; le deuxième, par un vote de 82 contre 5; le troisième et dernier, par un vote de 73 contre 9.

—L'auditeur, en réponse à une résolution, informe l'assemblée que l'inspecteur des Abattoirs a versé, dans les dix dernières années, $60.528.61 dans la caisse de l'Etat.

La Convention s'ajourne à lundi, 26 du courant, à onze heures.

SOURCES DE BLADON.—Ces sources réputées, qu'on a surnommées le Vichy d'Amérique, ont commencé à recevoir des visiteurs depuis le 1er mai. Indépendamment des propriétés médicales de l'eau de Bladon, qui sont un avantage précieux pour les personnes malades, l'hotel de MM. Conner & Co. offre l'attrait d'une des plus agréables résidences d'été qu'on puisse désirer. Le site est joli et l'endroit d'une salubrité exceptionnelle. Il n'y a jamais eu à Bladon un seul cas de fièvre jaune, même quand l'épidémie sévissait dans tout le Sud. Les eaux de Bladen sont recommandées par les meilleurs médecins de la Nouvelle-Orléans. Le prix de la pension est modéré et le voyage ne coûte que $17 pour l'aller et le retour. Voir l'annonce dans une autre colonne.

Pour les *Fair Grounds*, prenez les chars de la ligne Orléans, à la Statue de Clay.

ETOILE ROUGE.—Le fait est que le magasin qui porte ce nom vend des chaussures de toutes sortes à des prix auxquels on refuse de croire quand on en entend parler. Il faut aller soi-même à l'Etoile Rouge pour croire qu'on dit bien la vérité et rien que la vérité à ce sujet. S'il s'agissait de chaussures [illegible] les bottines, les brodequins et les pantoufles de l'Etoile Rouge sont fort beaux, fort élégants et fort solides. En conséquence, nous engageons les acheteurs à s'assurer du fait par eux-mêmes, et alors ils seront convaincus.

LIVRES SPÉCIAUX ET NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES.—Le catalogue de la librairie Hébert & Cie. que nous publions aujourd'hui dans nos colonnes, mérite une attention toute particulière. Nous signalons spécialement à tous ceux qui s'occupent de l'industrie sucrière, les ouvrages spéciaux sur la fabrication du sucre, la culture de la canne, le raffinage, &c. D'autres ouvrages ont trait à la distillation, à la culture du coton, à la culture du fromage, &c. Il y en a pour nos diverses cultures. Quant aux nouveautés littéraires, elles comprennent les dernières œuvres des romanciers en vogue.

Voir, dans une autre colonne de ce numéro, l'importante annonce de la maison Danziger.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 25 mai 1879.—Température—Hausse du baromètre, vents principalement du sud-ouest au sud-est, temps clair ou partiellement couvert et des pluies probables.

Température du 24 mai 1879.

Thermomètre de C. DURANDE, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	70	[illegible]
Midi	80	[illegible]
3 P. M.	82	[illegible]
6 P. M.	77	[illegible]

Bulletin météorologique.

Samedi, 24 mai, 3 h 49 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes [illegible]:

Augusta, Ga.	77	Louisville, Ky.	85
[illegible]	75	[illegible]	88
[illegible], Tex.	82	Mobile, Ala.	83
[illegible]	82	Montgomery, Ala.	81
Chattanooga, Tenn	82	Nashville, Tenn.	85
Cincinnati, O.	82	New Orleans, La.	79
Davenport, Iowa	74	Omaha, Neb.	84
Dubuque, Iowa	82	Pittsburgh, Pa.	80
Galveston, Texas	76	Savannah, Ga.	78
[illegible]	83	Shreveport, La.	84
Keokuk, Iowa	78	St Louis, Mo.	84
Key West, Fla.	78	St Paul, Minn.	86
La Crosse, Wi.	82	Vicksburg, Miss.	83
Leavenworth, Kas.	89	Yankton, D. T.	81

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	5.07	Nashville, Tenn	6.09
Cairo, Ill	12.01	New Orleans*	8.11
Cincinnati, O.	12.02	Omaha, Neb	10.06
Davenport, I.	4.11	Pittsburgh, Pa.	3.01
Keokuk, Iowa	4.09	Shreveport, La.	18.07
La Crosse, Wis.	7.00	St Louis, Mo.	11.05
Leavenworth, K	10.05	St Paul, Minn.	4.09
Louisville, Ky.	5.10	Vicksburg, Miss	17.06
Memphis, Tenn	9.00	Yankton	4.01

*Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1874.

T. V. VAN HEUSEN,
Sergeant Signal Corps. U. S. A.

Mariages, naissances et décès inscrits au bureau de santé dans les dernières vingt-quatre heures:

MARIAGES.—Charles E. D. B. Sloan à Mlle Hédwige N. Delgit.
Peter Schmitt, Jr., à Miss Elizabeth Haimes.

NAISSANCES.—Mme J. A. Richard, une fille.
Mme Santo di Trapani, un garçon.
" George T. Cotton, un garçon.
" Franz Weber, un garçon.
" Théodore Reuther, un garçon.

DÉCÈS.—Hattie Wax, 10 mois.
Abraham Alins, 57 ans.
Maria C. Buck, 1 an.
Mlle Félicia Taylor, 12 ans.
Mme M. A. Ware, 61 ans.
Maline Auguste, c. 14 mois.
Lacey Smith, c. 4 mois.

Mandamus.—Deux writs de mandamus émanant de la cour de Circuit des Etats Unis dans les affaires Peterkin et Waddick ont été remis au maire Patton, et ces writs ordonnent au maire et au conseil de ville de lever une taxe spéciale pour payer les intérêts accumulés sur certains bons émis par la ville de la Nlle Orléans au chemin de fer Jackson. Ces writs ont été référés à l'avocat de ville. A ce propos, on dit que les $38,000 provenant en 1870 de la vente des actions de la ville dans le capital du chemin de fer de Jackson, qui avait été échangées pour des bons, furent versés dans le fonds général, au lieu d'être retenus pour payer les coupons échus.

Course au Fort Espagnol.—Ayant reçu du Col. T. S. Williams, le nouveau surintendant du chemin de fer de la rue du Canal au Lac par la rue Bienville et la Métairie, une fort aimable invitation pour assister à l'essai d'une nouvelle machine et de nouveaux chars, notre représentant s'est rendu à l'heure indiquée à la gare de la rue du Bassin hier à 5 heures du soir, où il a trouvé le convoi qui devait emmener les invités au Fort Espagnol où un magnifique repas avait été préparé. Il y avait beaucoup de monde. Nous mentionnerons en premier lieu les propriétaires du chemin MM. Schwartz & Cie, et ensuite M. W. M. Wallington, agent-général au Sud pour la Ligne de Pan Handle à Pensylvania; M. J. G. Mercy, agent du chemin de fer de Chicago, St-Louis et Nlle-Orléans, le Col. Williams, les membres de la presse et nombre d'autres invités.

Le trajet s'est fait rapidement et l'on a fort apprécié les nouveaux chars dont les sièges sont disposés de manière à ce qu'on puisse s'y installer avec facilité sans déranger personne. On y monte en effet des deux côtés et tout le long des chars par des marches longitudinales qui vous permettent d'entrer à volonté pour gagner de prime abord la place qui vous convient. Les chars sont tout ouverts et l'air libre environne les passagers. Pendant l'été cet arrangement ne peut manquer d'avoir beaucoup de succès.

Arrivés au Fort Espagnol, les invités se sont mis à table et ont été parfaitement régalés de viandes froides, de pâtisseries fines, servies en abondance, avec une élégance et une propreté remarquables, quant aux vins, ils étaient exquis; ils ont été versés libéralement à qui en a voulu et le champagne n'a pas été épargné.

Des discours ont été prononcés par M. Wallington, M. Mercy, M. Jas. Augustin du Democrat et par M. Williams. Le nouveau surintendant de la ligne au Fort Espagnol a dit que l'incendie qui a détruit une partie du [illegible] de Milneburg à l'extrémité du chemin de fer de Pontchartrain avait changé les vues de la compagnie pour cette année. En présence de ce désastre inattendu, elle a dû renoncer à la prolongation de la ligne sur les bords du Lac. Mais les améliorations n'y perdront rien pour cela. Les fonds qui devaient être employés à la continuation de la voie ferrée seront dépensés en embellissements autour du Fort Espagnol et à la gare de la rue du Bassin.

Les chars ouverts auront partie un nombre de six ce qui est considérable, car ces chars peuvent contenir chacun 72 personnes au lieu de 36 comme les chars d'ancienne facture, et les locomotives seront améliorées. Avec tous ces changements, ces transformations et ces additions, nous ne doutons pas, a dit M. Williams, que cette voie ferrée de la rue du Canal au Fort Espagnol, qui est bien l'endroit le plus pittoresque de la banlieue, ne devienne une des lignes les plus fréquentées et les plus populaires.

Après ce discours qui a été fort applaudi, les convives ont été invités à reprendre leurs places dans les chars ouverts dont nous avons donné la description, et le retour en ville s'est fait avec une vitesse qui a donné une haute idée de l'habileté avec laquelle cette affaire est conduite. Tout le monde est revenu enchanté de cette course.

Brevets pour le Sud.—M. H. W. Jenkins, solliciteur de brevets, nous rapporte officiellement la liste suivante des brevets accordés aux inventeurs du Sud pour la semaine expirant le 6 et le 13 du courant:

Louisiane.—Justin de Langlos & Co de la Nlle-Orléans, marques de commerce pour biscuits, crackers, etc.; Richard Stenhouse, Nlle-Orléans, presse à coton; Albert Noveday, Nlle-Orléans, diviseurs de combustion, couteau, tournevis, etc.; P. F. Shumburg, de Vermillionville, mâchoires pour chevaux.

Alabama.—A. H. Simms, Nixburg, et J. L. Porter, Rockford, machines pour mesurer les cordes; E. T. Camp, Edwardsville, barattes; S. L. Singleton, de Chulafinnee, faux.

Mississippi.—M. L. Berger, Moscow, machine à vapeur rotatoire.

Texas.—S. Johnson, Huntsville, tombereau; J. W. Tomby, Dallas, barrières; E. Hann et A. L. Gaston, Gainsville, porte de chemin de fer.

Arkansas.—J. M. Mitchell, Point Peter, cultivateurs.

Avec honneur.—Le juge R. K. Howell, nommé dernièrement commissaire des Etats-Unis a résigné sa place par la raison qu'il n'y a pas assez d'affaires pour un commissaire [illegible]

Commissions.—Le maire Patton a délivré des commissions spéciales à tous les membres du comité exécutif de la société [illegible] et au retour, le comité a remis aux autorités de ville les deux bateaux de vidange qu'il a fait construire exprès pour cela. Le [illegible] se tient devant la rue Toulouse et l'autre devant la rue du Quartier.—C'est louable et c'est un argent bien employé.

Noyé.—Samedi matin, un peu après minuit, un nommé Jos Gentrolly, plus connu sous le nom de Crazy Joe, âgé d'environ 50 ans, est tombé dans le fleuve en marchant sur la crête du wharf, devant la rue Montégut, et s'est noyé. Il avait crié au secours et ses cris avaient attiré l'attention de Pat Johnson, garde de nuit du steamer anglais "Javenter", ce qui avait fait accourir Johnson vers le lieu d'où les cris partaient, mais en arrivant là le garde n'a rien vu, ni plus rien entendu; le pauvre fou s'était enfoncé dans l'eau pour ne plus reparaître.

Un corps trouvé dans le bassin.—Le corps d'un homme flottant sur le canal neuf, devant la maison à bain d'Hoyt a été découvert samedi matin par un nommé Adam Mietinger, vers les 8 heures. Les restes sont ceux d'un homme âgé d'environ 55 ans, vêtu d'un habit de jean brun, d'un gilet de même étoffe, d'un pantalon de couleur, et ayant une chemise blanche, une cravate noire et de vieux souliers. Ce signalement fait croire que c'est le corps de Peter Wagner, cordonnier, qui travaillait Passage du Commerce No 6 et demeurait rue Gravier 436.

Pendant longtemps Wagner avait occupé un magasin au-dessous du Crescent Hall et fait de bonnes affaires. Elles étaient tombées considérablement dans ces derniers temps, et il avait été forcé de se transporter dans l'Allée du Commerce où il tenait une petite boutique. Sa femme dit qu'il se plaignait souvent et que souvent aussi il avait donné des signes de démence.

Jeudi matin, à 6 heures et demie, il était sorti de chez lui et depuis on n'en avait plus entendu parler. Samedi matin quand on apprit qu'un corps répondant au signalement que nous donnons plus haut, avait été trouvé dans le canal, la femme Wagner envoya immédiatement son gendre pour voir si le corps était bien celui de son mari. Le corps a été reconnu, et après enquête par le coroner Markey, a été transporté dans la maison du gendre, au coin des rues Cité et Carondelet. Wagner était allemand de naissance.

Recettes à la sous-trésorerie pour vendredi dernier. Revenu de l'intérieur $2,755 83. Douane (billets) $697 55. [illegible] $9,150 64.

Quarantaine.—Est-il vrai que les inspecteurs de Douane, députés à l'entrepôt de la quarantaine par le collecteur Badger, sont revenus en ville sans la permission du Bureau de Santé!

Est-il vrai que les passagers de tout navire arrivé à la station en sont autant!

Est-il vrai que les gros navires chargés de fruits trouvent le moyen d'écourter singulièrement la quarantaine, tandis que les petits navires sont singulièrement maltraités?

Est-il vrai que les règlements de la quarantaine [illegible]

S'il en parvient à étudier ces règlements, tant mieux! Mais alors, pourquoi la quarantaine et tous les frais qu'elle occasionne?

Ne vaudrait-il pas mieux la supprimer tout à fait?

Musique.—"Arthur Sullivan" et "Sweethearts" sont deux compositions pour chant que M. Louis Grunewald vient de faire publier. [illegible]

[illegible]

Funérailles.—On lira plus loin la proclamation [illegible]

[illegible]

—La Cour Suprême de l'Etat a refusé hier, un writ d'habeas corpus au nommé A. C. Dolly, [illegible]

La Société de Bienfaisance des Musiciens donnera le 1er et le 2 juin, aux Fair Grounds, son premier grand festival annuel.

—L'ordonnance municipale que nos édiles d'entre-Canal nomment move on, a cela de bon, que les dames qui se promènent quer rue du Canal ne sont plus exposées à être humiliées du regard par ces flâneurs dont le temps le plus agréable était de stationner à un coin de rue, du matin au soir. Si la police sait mettre l'ordonnance en vigueur avec intelligence, jamais loi n'aura produit de plus heureux résultats.

—La régate de demain, au Nouveau Lac, promet un intérêt plus qu'ordinaire. Les "yachts" sont tous en excellent état et leurs équipages parfaitement disciplinés. Les dames se proposent d'honorer par leur présence [illegible]

—La compagnie de pompe à vapeur Vigilant No 3 donnera au parc Oakland le 1er juin un grand festival de pompiers.

La société de bienfaisance des Jeunes Gens donnera, dimanche 1er juin, au jardin de Carrollton, une grande soirée dansante.

—Le Club de l'Harmonie doit donner, jeudi prochain, 29 mai, au fort Espagnol, une [illegible] à dix heures et demie.

Hope Social Club.—Ce club donnera sa première grande soirée dansante au Grove Park, à deux îlets au-dessous des Abattoirs, dimanche 15 juin prochain. Nous le prions d'accepter nos remerciements pour les billets d'invitation qu'il nous a adressés. Les officiers du Hope Social Club sont:

M. O. Lawrence, Commandeur; Wm. Johnson, Député-Commandeur; J. R. Flood, Secrétaire; Joseph Schuh, Banquier; M. Vallery, Conducteur; A. Fisk, Sentinelle.

Ventes inscrites aux bureaux de l'enregistreur des aliénations:

J. A. Mentant à Mme L. Burell, deux terrains et bâtisses, compris entre les rues Chartres, Royale, Foucault et Reynes...$[illegible]
Vente de shérif (héritiers A. Guesnard) à Auguste Guesnard, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Magazine, Camp, Calliope et Erato...$8,700
Mme B. Benedito à Michael Hackett, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Dryades, Baronne, Thalia et Erato...$[illegible]
Paul Ya [illegible] à F. J. Robert, un terrain et bâtisse, compris entre les rues St. Philippe, Tremé, Marais et Ursulines...$1,000
Succession de P. V. Moorty à John Hyde, un terrain et bâtisses rue Musique, entre les rues Rampart et Bourgogne...$620
Antonio Moscara, Jr., à Mme Francisco Ruiz, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Claude, Union, Rampart et Français...$650

CONCERT DE MME COMBS.—Nous rappelons aux dilettante que c'est mardi prochain que Mme Combs, doit donner un grand concert à la Salle Grunewald, avec le concours de Mme Dunn, de Mlle Marie Collignon, et de MM. Curant, Livais, Mueller, Cassard, Broadley et de Barjac. Le concert sera sous la direction de l'habile maestro G. Collignon. Le programme est très attrayant.

CONCERT—Nous faisons appel aux anciens habitués de l'Opéra en faveur d'un vieux serviteur de cette institution du temps d'autrefois. Parmi les choristes que l'on revoyait, chaque année, fidèles à leur poste à côté de quelques nouvelles figures, qui ne se rappelle Isidore? Artiste consciencieux, physionomie sympathique, il a été pendant trente ans un des piliers du chœur. Aujourd'hui, Isidore est vieux, il ne peut plus travailler. Il s'adresse donc aux anciens habitués et sollicite leur appui pour un concert qu'il doit donner le 14 juin, à la Salle Grunewald, avec le concours de quelques musiciens et artistes.

Pour les Fair Grounds, prenez les chars de la ligne Orléans, à la Statue de Clay.

LE VIOLONISTE HENRI JOUBERT.—Le jeune violoniste louisianais Henri Joubert est en ce moment en Belgique, où il cueille une moisson de lauriers artistiques. Il a reçu de différentes sociétés musicales et artistiques auxquelles il a donné son concours pour des concerts les attestations les plus flatteuses pour son talent. Un journal de Shaerbeck rendant compte du concert du Cercle des Arts dit que M. Joubert a obtenu une ovation des plus chaleureuses. Un autre journal, d'Andenne, parlant d'une soirée musicale donnée par la société lyrique, s'exprime ainsi:

"Le violoniste Joubert a récolté une bonne part du succès: c'est un artiste de la bonne école, scrupuleux dans les moindres détails, phrasant avec un charme et une élégance rares. Nous croyons ne pas nous aventurer, en lui prédisant, dans un avenir prochain, une place parmi les sommités de l'art."

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE BIENFAISANCE ET D'ASSISTANCE MUTUELLE.—On verra par un avis du secrétaire que l'assemblée générale trimestrielle qui devait avoir lieu aujourd'hui, a été, en raison de la Fête de l'Union française, renvoyée à dimanche prochain.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DES FACTEURS ET NEGOCIANTS—Nous publions aujourd'hui le bilan annuel de cette importante compagnie qui a pour président M. Ed. A. Palfrey et pour secrétaire M. Thos. F. Walker. La situation de cette compagnie est toujours florissante, car son actif dépasse Douze cent mille piastres. Les opérations de l'année ont été satisfaisantes et ont permis à la direction de déclarer un dividende d'intérêt de 10 o/o pour l'année sur les actions et un dividende de 20 o/o aux actionnaires sur le montant net ($272,094 13) des primes participantes pour l'année finissant le 30 avril 1879.

PIANOS, ORGUES, MUSIQUES.—Les personnes, en ville et à la campagne, ne sauraient conclure plus avantageusement qu'avec la maison Philip Werlein, l'achat d'un piano neuf ou d'occasion, d'un orgue ou d'un instrument de musique quelconque. La maison Werlein, une des plus importantes de notre ville, offre des marchés exceptionnels dont il faut connaître les conditions pour en croire la réalité. Une annonce que l'on trouvera dans une autre partie de ce numéro donnera une idée exacte de la modicité des prix auxquels la maison offre en vente ses marchandises, toutes garanties de qualités supérieures.

VENTE AU RABAIS.—Voilà pour les dames le moment d'aller visiter le magasin de MM. B. et W. Croner, au coin des rues Canal et Bourbon. Ces messieurs annoncent une grande vente au rabais de leurs marchandises d'été qu'ils veulent écouler absolument pour avoir leur magasin prêt à recevoir leurs articles d'automne et d'hiver quand le moment sera venu. Il y a dans le stock offert de magnifiques choses et qui seront sacrifiées; nous en prévenons les personnes qui ont des emplettes à faire.

Après le pain vient la chaussure!
On ne peut pas aller pieds nus.
Au moins, quand la finance est dure,
Que les bons endroits soient connus.

Nous ne saurions mieux faire que de signaler à nos lecteurs, et principalement aux mères de familles, en quête de chaussures à bon marché en même temps qu'excellentes, la grande réduction que vient de faire M. E. Angaud dans ses prix. La solidité, la variété et l'élégance, telles sont les principales qualités des articles qu'il offre à sa clientèle et au public. Ajoutons qu'il vend ses chaussures à un taux fabuleusement bas; ce qui est certain, c'est qu'il tient tête à la concurrence et que l'étoile de Ste-Anne continue à briller à l'horizon.

Pour les Fair Grounds, prenez les chars de la ligne Orléans, à la Statue de Clay.

L'artiste qu'emploie Lilienthal, le photographe, parle français; il a travaillé dans les premiers établissements de photographie de Paris.

Spécialité en fait de plumes d'oies vidées, en crins, sommiers, matelas, fonds à ressort, à très bas prix; à l'ancien magasin de meubles de J. B. Hubbard, coin Rampart et Perdido.

Voir, dans une autre colonne de ce numéro, l'importante annonce de la maison Danziger.

—La *Révolution française* publie sous la signature de M. Sigismond Lacroix, un long article contre les projets Ferry. En voici la conclusion:

Comment ceux qui veulent mettre hors la loi l'Internationale noire ne voient-ils pas qu'ils justifient la mise hors la loi de l'Internationale rouge? Comment ne voient-ils pas que, sous prétexte de faire pièce au cléricalisme, c'est à la démocratie même qu'ils font la guerre en la privant de son plus puissant moyen d'action? Comment ne voient-ils pas que si la liberté d'association a manqué jusqu'ici à quelqu'un, c'est aux travailleurs, et que ce n'est pas en la refusant aux moines qu'ils l'obtiendront pour les ouvriers? Comment ne voient-ils pas que si on tonne si fort contre les congrégations catholiques, c'est pour aboutir en fait à interdire les congrès ouvriers, et que tout le bruit qu'on fait est une parade destinée à détourner l'attention?

C'est jouer un jeu de dupes que de s'habituer à se passer de liberté, sous prétexte que d'autres jouissent d'un privilège abusif. C'est jouer un jeu de dupes que de vouloir opprimer les autres, quand on est soi-même opprimé. Ce n'est en réalité ni honnête, ni habile.

Il faut savoir aimer virilement la liberté, et alors la vouloir pour les autres comme pour soi. Autrement, on n'est pas partisan de la liberté; on est simplement un solliciteur de privilège.

Je suis pour la liberté, contre le privilège.

Hôtel à Biloxi.—L'Hôtel de l'Europe, à Biloxi, est bien connu des excursionnistes du dimanche. On y est parfaitement traité et à bon marché. [illegible]

LE RADICALISME ET LA RÉPUBLIQUE EN FRANCE.

LES IDÉES DE M. LITTRÉ.

En 1848, après la défaite de Juin des prolétaires, par un hors de propos singulier, M. Comte conseilla une forme de gouvernement où trois prolétaires (c'était le nombre des membres de ce directoire), élus uniquement par les grandes villes, auraient le pouvoir exécutif. J'acceptai ces idées. Il est vrai que M. Comte et moi à sa suite, par la plus étrange des illusions, nous faisions de ces prolétaires des quasi-positivistes. Or, dans le fait, de dissent radicaux et socialistes. L'esprit radical et l'esprit socialiste, soit séparé, soit combiné, diffèrent prodigieusement de la philosophie positive et de ses doctrines. La physiologie psychique connaît et décrit un état cérébral où les idées prédominent sur les faits et déterminent les actions sans égard pour les réalités. L'esprit absolu, de quelque doctrine qu'il relève, appartient à un tel régime mental. Or, l'esprit radical est un esprit absolu. Il a donc pour condition nécessaire l'intransigeance sur les conjonctures et l'aveuglement sur les choses.

Il est manifeste que plusieurs grandes villes, Paris en tête, appartiennent au radicalisme. Leurs conseils municipaux, l'appui donné à l'attaque contre le ministère Dufaure, l'enthousiasme dont l'amnistie pleine et entière a été l'objet, l'hostilité sourde qu'y rencontre le ministère actuel, la faveur dont on y entoure les noms des révolutionnaires les plus fameux du 31 octobre 1870 et du 18 mars 1871, en témoignent d'une façon éclatante. Je le regrette, mais je le constate; car il serait puéril de fermer volontairement les yeux à l'état réel des choses et des esprits. Avec un pareil fond, le radicalisme est une force considérable. Il importe de le surveiller vigilamment, car cette force est dangereuse, et voici pourquoi elle l'est.

M. Thiers a dit dans un apophthegme célèbre, inspiré par l'expérience politique et confirmé, on le verra tout à l'heure, par la science sociologique: "La République sera conservatrice ou ne sera pas." Les radicaux répondent: "La République conservatrice et libérale ne sera pas, car elle est incompatible avec la République radicale, la seule que nous voulions, la seule qui soit conforme aux principes." Et là-dessus ils vont récitant à l'assaut de ces institutions fausses et misérables que les derniers compromis entre la gauche et le centre gauche, en présence des menaces toujours dangereuses d'une restauration royale ou impériale, ont imposées à la France. A l'assaut légal et régulier, j'en conviens, et c'est le seul que les circonstances comportent; mais, en dépit de toute cette légalité, le jour, si ce jour doit arriver, où la République conservatrice sera renversée, sera un jour de périlleuses aventures pour la France.

Qui jugera ce grand et menaçant débat entre M. Thiers et les radicaux? Le juge sera la nature même, la nature intime de l'une et de l'autre Républiques. Celle de M. Thiers a pour principe vivificateur l'ordre, et c'est sur l'ordre qu'elle se fonde pour produire tous les développements, plus ou moins lents, plus ou moins graduels, mais assurés. Celle des radicaux a pour principe vivificateur la révolution, et la révolution commence par remuer et déplacer toutes choses, au risque de les disloquer, puis elle court après l'ordre et le rattrape comme elle peut. Or, cela, les nations ne le supportent jamais; et, sans aller bien loin, nous en trouvons chez nous un déplorable exemple. En 1848, nous étions une rechute dans le bonapartisme, une rétrogradation vers le despotisme césarien. Ce fut une honte pour le populaire, qui se jeta en masse du côté de l'impérialisme. Pourtant il faut dire à sa décharge, en partie du moins, qu'il ne fut pas seul dans ce méfait, et que le désordre, déchaîné par les journées de février 1848, avait excité un désir universel d'un pouvoir fort. A peine cette révolution était accomplie que les socialistes avaient mis à la gorge des républicains. Qu'attendre de pareilles prémisses, sinon un Bonaparte qui impose silence aux uns et aux autres?

Tout à l'heure j'ai annoncé que l'apophthegme d'expérience politique exprimé par M. Thiers au sujet de la République conservatrice rencontrait un appui dans la sociologie. La sociologie, qu'est cela? dira le radicalisme. Il est vrai qu'elle n'est pas bien vieille, émanant de l'œuvre philosophique de M. Comte; mais elle est en voie de faire une grande fortune. Accueillie de tous côtés, même par les hommes qui n'appartiennent pas à l'école positiviste, elle est cultivée avec ardeur et prend rang parmi les hautes connaissances en attendant qu'elle prenne rang dans le haut enseignement. Or, étant tout historique et tout expérimentale, elle se trouve l'adversaire née du radicalisme, qui n'est rien de tout cela. Ses principes, à lui, ne sont pas pris, comme le sont aujourd'hui tous les principes scientifiques, à l'expérience et, dans le cas particulier de la sociologie, à l'histoire, qui représente une autre forme de l'expérience; ils le sont à la raison subjective et révolutionnaire.

Aussi est-il toujours prêt à compromettre le présent et l'ordre en vue de l'avenir, très variable d'ailleurs et très indéterminé, qui miroite devant ses yeux. Si la fortune du radicalisme est liée à celle de la politique métaphysique et absolue, celle de la sociologie est liée à celle de la méthode expérimentale dans les choses sociales. Les deux plateaux de la balance ne sont pas chargés de poids égaux; chaque jour le plateau de la sociologie deviendra prépondérant, ainsi le veut le développement scientifique général. Malheur aux peuples chez qui, momentanément, le radicalisme prévaudra!

Je n'écris point ceci pour les radicaux, pas plus que je n'écrivais pour les monarchistes, quand je défendais contre eux la cause de la République. Je suis sûr que je n'ai pas modifié l'opinion d'un seul des monarchistes; et je suis sûr que je ne modifierai pas l'opinion d'un seul des radicaux. J'écris pour ce qui forme la majorité présente du suffrage universel, afin qu'elle ne se laisse pas disloquer par des attaques contre la République conservatrice. Là, je parle à qui peut m'écouter.

Quelque purement particulier et national que semble le débat entre les deux Républiques, l'extérieur ne doit pas y être négligé. La République radicale travaille, et c'est son droit, à s'emparer de toutes les positions politiques et à pousser ses hommes même les plus notoires par leur implacable hostilité contre tout ordre établi. Si elle réussit, il n'est pas douteux que des oscillations dangereuses se produiront au sein du pays. Il n'est pas douteux non plus qu'au gré de quelques-une de nos voisins, nous nous sommes rétablis de nos désastres bien vite, trop vite même. Peut-être ne déplairait-il pas à ces observateurs attentifs d'avoir occasion d'essayer de nouveau ce que nous pouvons payer de milliards et perdre de provinces.

Je reviens à mon dire du commencement: prenons garde aux circonstances, et songeons que la République conservatrice les a pour elle.

Elle les a, parce qu'elle met au premier rang de ses devoirs la défense et le maintien de l'ordre, convaincue que rien n'est plus pernicieux aux plus chers intérêts moraux et matériels que les perturbations politiques.

Elle les a, parce qu'elle est libérale; car, de notre temps, sans la liberté, sans la discussion, sans les transactions opportunes, l'ordre est exposé à des périls renaissants.

Elle les a, parce qu'elle est consciente de ménager les consciences des hommes très divers d'éducation et de traditions qui lui sont confiés, et de garantir les intérêts spirituels, sans s'associer ni aux préjugés, ni à l'intolérance, ni à l'esprit de domination qui souvent animent ces intérêts, et en suivant toujours l'équité de la civilisation et la nature laïque de l'Etat moderne.

Elle les a, parce qu'elle fait pénétrer plus en plus dans l'éducation la science et son esprit, pour que l'évolution sociale ne subisse ni stagnation ni arrêt.

Enfin, elle les a, parce qu'elle s'applique résolument le mot d'un des empereurs les plus actifs que Rome ait eus, mot qui est conforme à tous les besoins, à toutes les aspirations du suffrage universel: *laboremus*.

E. LITTRÉ.

—Jusqu'ici, on croyait attribuer au céleri des propriétés légèrement irritantes; mais on ignorait que cette plante potagère constituât un médicament efficace contre le rhumatisme et la goutte.

C'est, paraît-il, la vérité, s'il faut en croire la communication faite au *New York Times* et que nous lui empruntons:

On a fait chaque jour de nouvelles découvertes sur les propriétés bienfaisantes et salutaires des plantes.

Une des plus récentes est la guérison complète des rhumatismes, obtenue en mangeant du céleri en abondance. L'habitude de manger ce légume cru a empêché jusqu'ici d'en expérimenter les qualités thérapeutiques.

Il faut le couper en morceaux, le faire bouillir jusqu'à ce qu'il soit devenu mou, et boire alors l'eau dans laquelle il a bouilli.—Il faut prendre, en outre, du lait, avec un peu de farine et de la noix muscade, mettre le tout dans une casserole avec le céleri bouilli et des tranches de pain, et le manger, si l'on veut, avec des pommes de terre. Toute affection rhumatismale disparaîtra par l'usage de ce mets.

Telle est la déclaration d'un médecin anglais, qui a [illegible] plusieurs fois l'expérience, et toujours avec d'excellents résultats.

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

NOUVELLES EUROPÉENNES

FRANCE.

Une séance orageuse à la Chambre des Députés. Nouveau duel de Paul de Cassagnac. Quatre cents communards graciés. M. Senard vice-président.

Versailles, 24.—A la Chambre des Députés, M. Paul de Cassagnac, à propos de la demande de poursuites contre lui à la suite d'un article où il a eu une altercation avec M. Gambetta et M. Gobler, aussi secrétaire du ministère de la justice. M. Rendu d'Assos ayant fait une interruption, a été rappelé à l'ordre, puis frappé de censure.

M. Cassagnac a demandé à M. Gobler une explication de l'épithète de honteux que le sous-secrétaire d'Etat avait appliquée à ses articles. M. Gobler a répondu qu'il n'avait pas l'intention d'insulter De Cassagnac. Ce dernier a insisté sur de plus complètes explications. Il a fini par une provocation, ce qui l'a fait rappeler à l'ordre. Les deux adversaires ont, après la séance, pris leurs témoins.

Paris, 24.—Le président Grévy a signé le décret graciant 400 communards.

Le sous-comité du congrès du canal inter-océanique est en train d'étudier un plan pour opérer une tranchée à ciel ouvert, au lieu d'un tunnel, grandissant la dépense de $10,000,000.

Versailles, 24.—La Chambre des Députés a élu M. Senard, vice-président, à la place de M. Albert Grévy.

Ville du Cap, 6.—Une reconnaissance a fait découvrir que la grande forteresse cafre, la montagne Zlobani qui faisait face au camp du col. Wood, a été abandonnée.

Sir Bartle Frère a annoncé qu'il n'avait nulle intention de donner sa démission.

Poursuites contre les directeurs de la banque New England et South Wales.

Londres, 24.—Le gouvernement a ordonné la poursuite des directeurs de la banque de l'ouest de l'Angleterre et du sud du pays de Galles, à Bristol pour avoir fait un faux rapport annuel sur la situation de cette banque.

Le successeur de Dr Butt.

Londres, 24—M. Gabbett, Home Ruler, a été élu contre Spaight pour remplir la vacance occasionnée dans le parlement par la mort de Dr Butt.

Victoire du protectionnisme au Reichstag.

Londres, 24.—Une dépêche de Berlin au Daily News dit que la majorité en faveur du gouvernement au Reichstag sur la proposition relative aux droits sur les grains a été beaucoup plus forte qu'on ne s'y attendait. C'était la partie de la loi du tarif sur laquelle les libre échangistes paraissaient avoir le plus de force, les autres articles passeront sans presque aucune opposition.

Election d'un vice-président ultramontain au Reichstag.

Berlin, 24.—Aujourd'hui, Herr Frankenstein, ultramontain, a été nommé vice-président à la place du baron Von Stauffenberg, démissionnaire.

Dissolution de la chambre basse du Reichsrath.

Vienne, 24—Un décret impérial a dissous la chambre basse du Reichsrath et ordonné une élection immédiate.

Mobilisation de troupes grecques. Cruauté de brigands.

Londres, 24—On rapporte que la Grèce se prépare à mobiliser 200 hommes; elle a envoyé un officier aux Etats-Unis pour acheter des cartouches.

Constantinople, 24—La Porte a informé ses représentants, à l'étranger, que les brigands de Grèce ont fait tomber dans une embuscade 46 soldats turcs dans une forêt du district de Trikala, ont tué 14 d'entr'eux, coupé leurs corps en morceaux et pendu ces morceaux aux arbres.

La situation dans le Transvaal—Offensive contre les Zoulous.

Londres, 24—Une dépêche au Standard, datée de Maritzburg, 9 mai, dit que Sir Bartle Frère a demandé par télégraphe que l'on envoyât immédiatement une batterie d'artillerie dans le Transvaal pour tenir en respect les Boers. La fièvre et la dyssenterie font des ravages dans la division du col. Rosinck. Le col. Pearson est malade.

Ville du Cap, 8, via St Vincent 24.—La marche en avant dans le pays des Zoulous commencera sous peu de jours. Le colonel Wood prendra immédiatement l'offensive. Lord Chelmsford marche sur Kambula où il est attendu à toute heure.

Le traité Anglo-Afghan.

Londres, 24.—Dans un éditorial, le Times dit que, conformément au traité avec Yakoob Khan, les Anglais devront traiter les vallées de Kurum, Sibi et Pishin comme des territoires non pas annexés, mais occupés provisoirement. Le surplus des revenus reviendra à Yakoob Khan et il lui sera garanti un subside annuel de 120,000 livres.

Londres, 24.—Dans un éditorial le Times dit que dans les négociations avec Yakoob Khan on a un grand souci de ne pas soulever ses sujets, on lui imposera des conditions qui pourraient froisser leur amour propre. La Grande Bretagne ne demande aucune indemnité de guerre.

Les passes Khyber et Michni qu'elle annexe traversent le territoire des tribus indépendantes.

Dans les districts qui lui sont assignés, l'Angleterre aura le droit d'établir des troupes là où elle le jugera nécessaire pour construire des routes militaires. L'Emir devra se conformer aux volontés de l'Angleterre, en ce qui concerne les relations avec l'étranger et les tribus indépendantes.

Le résident anglais à Caboul sera nommé immédiatement. Le traité donne à la Grande-Bretagne le droit de nommer des agents à Herat, Candahar et dans d'autres villes, mais elle ne se prévaudra pas immédiatement de ce droit.

Escarmouches en Thessalie.

Constantinople, 24.—La Porte nie qu'un engagement ait eu lieu à Pertaza en Thessalie, dans lequel les Turcs auraient perdu 450 hommes, mais elle avoue qu'il y a eu des fréquentes escarmouches dans ce district, entre des troupes et des brigands.

L'imbroglio égyptien.

Constantinople, 24.—La Porte essaie d'arranger le différend intervenu entre le Khédive et les puissances européennes.

Célébration de l'anniversaire de la naissance de la Reine Victoria à Montréal.

Montréal, 24—Le temps est magnifique, la brise tempère les ardeurs du soleil. Il fait plaisir à sortir de chez soi. Les rues sont remplies d'étrangers en nombre venus sur le terrain de la revue. Les troupes sont arrivées dès le matin sur le champ Fletcher. La batterie de campagne de Shefford, sous les ordres du Col. Amyrauld, un détachement de la batterie B et du 8e carabiniers royaux de Québec, et des gardes du corps de la Reine, de Toronto, sont sur le terrain.

Le contingent d'Ottawa est arrivé hier soir et a été pourvu de logements. Le régiment de Brooklyn a été accueilli par des bravos, pendant qu'il se rendait sur le terrain. A 11 heures le gouverneur-général et la princesse Louise sont arrivés sur le champ de manœuvre et ont été salués par des bravos.

Une victoire de la Nouvelle-Orléans.

Natchez, 24.—Nous sommes arrivés hier soir, après avoir fait un voyage très agréable. Nous avons été admirablement reçus; une salve d'artillerie a salué notre arrivée. Au tir à la balle de verre qui a eu lieu, ce matin, aux Fair Grounds du comté d'Adams, le club de la Nlle-Orléans a remporté la victoire: 136 contre 127 pour le club de Natchez. Le roi de la fête a été Louis Hall. Nous avons été royalement reçus.

F. L. HAZLETT, capitaine.

Voici le tableau des points faits par chaque club:

Club de Natchez		Club de la Nlle-Orléans	
Dicks	16	Hall	21
Griffin	14	Castel	19
Welch	16	LaBarre	19
Boger	20	Levie	19
Fields	13	Manning	16
Jenkins	13	Reilly	19
Hoctsel	16	[illegible]	14
Boger	19	S. Knell	9
Total	127	Total	136

Fin de la Convention des Y. M. C. A.

Baltimore, 24—A la séance de la Convention internationale des Y. M. C. A., J. P. Roland, de Détroit, a parlé sur la condition des organisations provinciales et d'Etat. Un comité de chaque association a été nommé pour faciliter l'œuvre chrétienne parmi les employés de chemins de fer.

Un meeting aura lieu à Altoona à l'époque la plus convenable.

Cleveland, Ohio, a été choisi comme le siège de la prochaine Convention biennale.

L'époque sera fixée par le comité exécutif. Il y avait 400 délégués de vingt-huit Etats à la Convention. Il y aura demain une dernière séance d'adieu.

Vaste incendie.

New-York, 24.—Un incendie a éclaté à Brooklyn, dans la fabrique d'huile de lin de Fowler et Compagnie. Il s'est étendu du No 55 au No 63 de la rue Furman. La perte est estimée entre $350,000 et $500,000. Le feu se communiqua ensuite au magasin D de la maison Watrous qui était rempli de sucre, de jute, de coton et autres produits. La perte générale est estimée à $500,000.

Tragédie domestique.

Cincinnati, 23.—Le capitaine Heel, du vapeur des Etats Unis Beacon, habitant près de Waynesville, O. accompagné sa femme d'avoir des relations criminelles avec le Dr Hough. Après avoir obtenu une absence, il se cacha dans lui, et trouva sa femme avec le Dr Hough. Il déchargea sur le docteur son revolver sans résultat. Il le frappa alors avec son revolver. Le coup partit alors et le tua. Le cap. Heel est, de son côté, sérieusement blessé.

Les conventions en Californie.

San Francisco, 24.—Les travailleurs ont célébré l'adoption de la convention par une procession aux flambeaux. Ils auront une convention le 3 juin. La convention républicaine aura lieu le 17 juin, celle du parti démocrate aura lieu le 1er juin.

DIVERS.

[illegible]

Boston, 24.—Frank Paige, convaincu de fraude aux dépens de ses créanciers, a été condamné à deux ans de travaux forcés dans la maison de correction.

Memphis, 24.—Le nouveau théâtre de Memphis a été vendu à l'encan à Lenbrie frères, marchands de cette ville, pour la somme de $10,100. Il a été loué à MM. Daveys et Brooks, entrepreneurs actuels.

Richmond, 24.—La cour de circuit des Etats Unis a rendu dans l'affaire dite "Gold Case" un verdict en faveur de l'ex-gouverneur Smith, défendeur. Ce procès durait de tous les autres semblables, au nombre de 12, [illegible]

Robinson qui avait acheté un assortiment de bijoux pour ouvrir un commerce de [illegible] à 2 dépens, évaluant de $500 à $2000 à divers marchands de Memphis, Louisville, St Louis, Boston et New-York.

San Francisco, 24.—Un incendie à Dallas, Oregon, a détruit une valeur de $500,000.

Le schooner anglais, le Gleaner, est parti pour Valparaiso.

PASSES.

Port-Eads, 24, 6 P. M.—Vent d'est, modéré. Pas d'entrées ni de départs.

Passe du Sud-Ouest, 24.—6 P. M.—Vent du sud-est. Pas d'entrées ni de départs.

WASHINGTON

Chambre.

A minuit, la Chambre se livre toujours à sa tactique de procédés dilatoires. Aucun ajournement n'est probable.

A 2:30 le sergent-d'armes est de nouveau à la recherche des absents.

On trouve la rapport d'entr'eux commettant en compte. Toute tentative de compromis reste inutile.

La séance durera probablement toute la nuit.

Après avoir manœuvré toute la nuit et s'être livrée tantôt à des plaisanteries tantôt à la mauvaise humeur, la Chambre s'est ajournée, ce matin à midi.

A midi, il y avait peu de représentants en séance, le bill des crédits législatifs tel qu'il avait été envoyé, a été signé par l'orateur et envoyé au Sénat pour être signé également par le président de ce corps.

M. Bicknell présente un amendement constitutionnel relatif à l'élection du président et du vice-président. Référé.

La Chambre discute alors le bill relatif au transfert de certaines affaires des cours d'Etat aux cours fédérales.

Comme il n'y a pas de quorum, on procède à l'appel nominal, qui accuse la présence de 185 membres. Une grande partie de la séance se passe en tentatives stériles pour former une majorité.

Le bill de la poste ainsi que celui de l'argent dit bill Warner, passent enfin à une majorité de 114 contre 97.

Voici les principales clauses de ce bill:

Le poids du Standard Dollar d'argent est fixé à 412 1/2 grains. Les propriétaires de lingots d'argent peuvent les déposer à tout hôtel des monnaies pour être transformés en dollars standard.

Le prix du frappage sera la différence entre la valeur du lingot sur le marché de New York et la valeur de la monnaie légal tender. La monnaie subsidiaire d'argent est échangeable au trésor comme légal tender jusqu'à concurrence de $10.

Le dollar standard d'argent devient légal tender pour tous les paiements à la valeur nominale.

Le trésor doit indifféremment la monnaie d'or et d'argent pour liquider toute obligation en monnaie métallique du gouvernement.

Est autorisée l'émission de certificats de monnaie d'or ou d'argent, ainsi que l'émission de certificats représentant la monnaie métallique dans le trésor, en paiement de l'intérêt de la dette publique.

Les deux classes de certificats sont recevables en paiement des droits d'importation. Le lingot d'or et d'argent déposé doit être frappé en aussi grande quantité que le permettent la situation et l'outillage des monnaies.

Les dépôts des métaux ne s'élèvent pas à $30,000,000 par mois; le Trésor doit en acheter assez pour arriver à ce montant. Il n'est permis de frapper en argent que des dollars standard.

Marchés étrangers.

Liverpool, 24, 3 p. m.—Ventes, coton américain, 3,500 balles. Uplands, low middling clause, mai 6 27|32 à 7 1|64 juin et juillet 6 27|32, juillet et août 6 31|32à, août et septembre 7 1|32 d, septembre et octobre 6 31|32 à 7d; futures fermes.

Paris, 24, 4.30 P. M.—Rentes 115 et 22½.

Liverpool, 24, midi—Coton—Le marché est plat et irrégulier. Middling Uplands 6 15|16d, Middling Orleans 6 15|16. Ventes 5,000. Pour la spéculation et l'exportation 1,000; pas de recettes. Les Futurs, les acheteurs offrent 1|8 de moins. Uplands pas au-dessous du low middling. Livraison en mai et juin 6 29|32 à 7 1|64, juin et juillet 6 15|16 à 29|32 à 7|64, juillet et août 7 à 6 31|35 à 15|16d, août et septembre 7|16 à 7d, septembre et octobre 7 1|16 à 1|32, octobre et novembre 6 3|4 à 11|16d.

ARGENT, STOCK, &c.

New York, 24, midi—Stocks irréguliers, argent 3 à 4; change—long 487 1/2, de court 4.89 1/2. Bons d'Etats calmes; gouvernements fermes. Coton calme et irrégulier; ventes 368 balles; Middling Uplands 13, Middling Orleans 13 1/8; futurs faibles: juin 12.67, juillet 12.85, août 12.96, septembre 12.75, octobre 11.57.

New York, 24, au soir—Argent 3 à 4; change 4.87 1/2 à 4.87 3/4; gouvernements actifs et fermes, nouveaux 5, 1.03 7/8, 4 1/2, 1.07 7/8 4, 1.05 1/2. Bons d'Etat calmes.

Marchés américains.

New York, 24.—Recettes nettes 28, brutes 225. Futurs fermés à la clôture. Ventes 184,000; mai 12.65 à 97, juin 12.96 à 12, juillet 13.17 à 20, août 13.30, septembre 13.09, octobre 12.64, novembre 11.32, décembre 11.41, janvier 11.45.

New York, 24—Coton calme et irrégulier. Ventes 366; Middling Uplands 13; Middling Orleans 13 1/8. Recettes nettes consolidées 2,728; exportations pour la Grande Bretagne 1,864.

FLEUVE ET RIVIÈRES.

Memphis, Tenn, 24.—Le fleuve baisse. Temps clair et chaud.

Cincinnati, O., 24—La rivière a 12 pieds 4 pouces et monte. Temps clair, chaud et menaçant ce soir. Parti, Mary Houston pour la Nlle-Orléans.

Pittsburg, 24—Rivière 2 pieds 1 pouce et est stationnaire. Temps clair et agréable.

Evansville, 24—Parti, le Golden Crown pour la Nlle-Orléans.

Caire 24—Partis, le John Dippold et le City of Alton pour la Nlle-Orléans. Le fleuve a 12 pieds 1 pouce et baisse. Temps couvert et chaud.

Memphis, 24—Le fleuve a baissé de 2 pouces. Parti, le Paris C. Brown pour la Nlle-Orléans. Temps clair et chaud.

St-Louis, 24—Parti, Centennial pour la Nlle-Orléans. Fleuve stationnaire. Temps couvert et très chaud.

Vicksburg, 24—Temps clair. Thermomètre 87 degrés. Le fleuve a baissé de 5 pouces.

—Plusieurs journaux racontent qu'un singulier personnage, demeurant rue Guy-de-la-Brosse, était connu pour vivre de presque rien; il dépensait environ 80 centimes par jour pour sa nourriture, quoiqu'on lui soupçonnât des ressources sérieuses; aussi ne le désignait-on que par le sobriquet "l'Avare". On ne se trompait pas. Avant-hier, un frère de cet individu se présentait rue Guy-de-la-Brosse. Après avoir assez longtemps frappé à la porte sans qu'on lui répondît, le nouveau venu alla trouver le commissaire de police du quartier, M. Lévy, et lui confia ses craintes sur ce qui pouvait avoir survenu à son frère de lui ouvrir.

Ce magistrat, se transportant immédiatement avec un serrurier au domicile indiqué, en fit sauter la porte et trouva l'avare étendu sans vie sur un grabat. En faisant dans le local les perquisitions d'usage, on découvrit, au fond d'un placard, 250 à 300,000 francs de valeurs et une sorte de testament par lequel le défunt déclarait léguer cette somme à la commune de Nanterre, son pays natal. Ce malheureux avait succombé aux suites d'un asthme dont il souffrait depuis longtemps.

Le Canada pendant l'été.—Il n'est pas de pays plus agréable pendant l'été que le Canada. Aussi les touristes américains ont-ils pris depuis quelques années l'habitude d'y aller passer une partie de la saison des chaleurs. Mais le Canada est vaste, et quand on se décide à y transporter provisoirement ses pénates, il importe de choisir avec discernement entre les différentes provinces qui se disputent les voyageurs. Nous recommandons à ce dernier la province d'Ontario, et un fait d'hôtels celui connu sous le nom de "The Royal" et qui le mérite à tous égards. Il est situé dans un des plus beaux quartiers de la jolie ville de Hamilton et est admirablement dirigé par les frères Hood. Nous affirmons qu'il n'est ni au Canada ni aux Etats-Unis d'hôtel mieux tenu; tout y est propre, chaque chose est à sa place, les chambres sont grandes et bien aérées, le service intérieur est irréprochable. Au "Royal" on est chez soi, grâce aux prévenances dont les propriétaires entourent leurs hôtes.

Nous ajouterons maintenant que le "Royal" se complète par une succursale située sur les bords même du lac Ontario, l'"Ocean House"—qui est ouverte, très accessible, aux pensionnaires des frères Hood. A Burlington Beach—c'est ainsi que se nomme cette partie du littoral—on est à la campagne et on y jouit de tous les agréments d'un établissement thermal. Burlington Beach est la Long Branch du Canada, avec cette différence qu'on y trouve moins de foule et qu'on n'y est gêné par aucune de ces convenances sociales qui s'imposent si tyranniquement aux hôtes de nos principales villes d'eaux. Nous dirons donc aux Orléanais qui pourront se donner ce vacances cet été: Allez à Hamilton, et frappez à la porte du "Royal."

La Mammoth Cave.—Bien des voyageurs désirent visiter la Mammoth Cave se demandent comment ils peuvent s'y rendre. Ils n'ont qu'à prendre la route du chemin de fer de Jackson jusqu'à Milan, Tennessee, et ensuite celle de Louisville qui les conduira dans le voisinage immédiat de la célèbre cave. Par la voie dont nous venons de parler on va de la Nlle-Orléans à New-York, en changeant une seule fois de Pullman car. Arrivés le matin à Columbus, Ohio, les voyageurs y trouvent une voiture nouvelle dans laquelle ils montent après le déjeuner. On voit que l'embarras n'est pas bien grand.

Les personnes ayant besoin d'informations plus précises ou voulant s'assurer un compartiment dans les wagons-dortoirs partant de Columbus pour toutes les villes situées au Nord, à l'Est ou à l'Ouest, doivent s'adresser à M. Geo. L. Oreen, agent-général pour le Sud, au bureau du chemin de fer de Jackson, No 22 rue du Camp, coin Commune.

La Route de Louisville et du Pan Handle.—Nous touchons au moment des voyages et à l'heure des départs. Encore quelques jours et tous ceux qui peuvent quitter la Nlle-Orléans pendant l'été seront, pris leur volée vers des climats moins brûlants. A ces heureux nous croyons devoir, comme d'habitude, recommander la magnifique route de Louisville et du Pan Handle. On arrive plus rapidement à New York par cette voie que par toute autre. Elle offre en outre de nombreux avantages que nous avons maintes fois fait ressortir, et sur lesquels il est à peine nécessaire de nous appesantir d'avantage. Pour ceux qui ont dans l'esprit une teinte de poésie et qui aiment la belle nature, nous mentionnerons les merveilleux paysages que l'on admire en franchissant les régions montagneuses de la Pennsylvanie. Aux gourmets nous rappellerons qu'il y a le long de la route que nous leur recommandons d'incomparables buffets. On y déjeune et on y dîne, comme on ne dîne ni ne déjeune pas toujours dans les meilleurs hôtels américains.

Autre avantage que nous avons souvent signalé. Par la route de Louisville et du Pan Handle les voyageurs de la Nouvelle-Orléans ne changent de Pullman qu'une fois. C'est à Columbus, Ohio, à l'heure du déjeuner. Après le repas, ils prennent la voiture nouvelle qui a été substituée à celle venue du Sud: ce n'est pas bien difficile que cela.

Ajoutons qu'en quittant la Nouvelle-Orléans à 5 heures et quart du soir, on arrive à New York à 6 heures 45 minutes du matin, après un trajet de moins de soixante heures.

On peut prendre des arrangements pour la wagon-dortoir à partir de Columbus, en s'adressant au bureau du chemin de fer de Jackson.

Pour les Fair Grounds, prenez les chars de la ligne Orléans, à la Statue de Clay.

Voir, dans une autre colonne de ce numéro, l'importante annonce de la maison Danziger.

BULLETIN FINANCIER.

Samedi, 24 mai, 1879.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges.	Balances.
24 mai	$ 868,584 04	$127,394 58
Même temps la semaine dernière	$ 669,794 33	$ 74,364 31
Total la semaine dernière	5,364,584 33	773,669 44
Total la semaine précédente	6,191,267 33	833,397 95

Nous sommes redevables à M. H. Maynard, directeur de l'Association du comptoir d'échange, du rapport suivant sur la situation quotidienne des banques associées, pour la semaine finissant vendredi matin, 23 mai 1879:

Ressources:	
Billets des Etats-Unis et des Banques Nationales, (moyenne)	$4,063,300 00
Autres items, comptant (moy.)	3,400 00
Change à vue sur N. Y. (moy.)	3,141,700 00
Change étranger (moyenne)	235,300 00
Dû par des banques et banquiers éloignés (moyenne)	348,600 00
Prêts et escomptes	6 940,700 00
Autres actifs comptant (moy.)	4,431,700 00
Total	$20,968,800 00
Passif:	
Circulation (moyenne)	1,731,332 50
Dépôts (moyenne nette après échanges)	11,605,000 00
Dû à des banques et des banquiers éloignés, sujet à traite (moy.)	734,200 00
Autres passifs à des banques et banquiers	884,600 00
Autres passifs comptant (moy.)	33,530 00
Total	$14,873,462 50

Comparé avec la semaine dernière:

	Augmentation.	Diminution.
Legal Tenders	—	196,600
Prêts	178,000	—
Dépôts	35,900	—

Le marché monétaire a été calme et facile aujourd'hui.

Nous continuons de coter le papier exceptionnel de commerce de 6 à 7 pour cent par an d'escompte; A 1 de 8 à 9; seconde classe nominal. Prêts sur garanties collatérales de 6 à 8; hypothèques de première classe de 8 à — et de seconde classe nominal.

Le change étranger était plus ferme pour le sterling qui était coté à la clôture à 485¾ à 486¼ pour le connaissement de navire et A 1 clear à — à 486½ pour les effets de banques (taux des banques au comptoir—489) tandis que les francs étaient fermes à 5.18¾ à 5.18¾ pour les francs de commerce.

La seule vente rapportée a été de 2500 livres sterling à—

Les banques et les banquiers ont continué à tirer des chèques sur New York à ¼ pour cent de prime, tandis que les traites de commerce à vue étaient cotées à ⅛.

Le tableau ci-après indique le cours des opérations quant aux bons consolidés de l'Etat de les bons à prime à la Bourse:

Bureaux. Appels	États Consols. offre.	deman.	Premium. offre.	deman.
10 A. M. 1er	48¼	49	26¼	26¾
10 " 2nd	48¾	49¼	26¼	26¾
12 " 1er	49¾	49¾	26¼	26¾
12 " 2nd	49¾	49¾	26¾	26¾
2 P " 1er	49	49¼	26¾	26¼
2 " 2nd	49	49¾	26¾	26¼
3½ " 1er	49¼	49¾	26¾	26¾
" " 2d	49¼	49¾	26¾	26¾
Clôture d'hier	48¼	49	26¼	26¾
Même temps l'an-née dernière	74¾	75¾	34	34¼

Voici les dernières cotes des valeurs courantes recueillies de diverses sources authentiques:

	offert.	dem.
N. O. Gas Light Co	79¾	80¼
N. O. Waterworks Co	31¼	31¾
N. O. City R. R. Co	114¼	117
Bons consolidés de la ville	31¼	
Scrip de la ville, 1874	20	21
Mandats de Levée	74	77
Mandats d'Etat	93¾	96¼
Certificats du New Orleans Savings Ins. (préféré)	94	96
do (ordinaire)	37¼	40¼
Certificats du Southern Bank	18	20
Certificats du Mechanics & Traders Bank		
City judgments	—	45
	—	21

Ventes à la Bourse de la Nouvelle-Orléans.

Bureau à 10 A. M.
5.000 Consolidés de l'Etat...48¾
5,000...do...(S 15)...48¾

Bureau à 12 M.
50 actions de la compagnie des waterworks...31 75
25...do...31 50
10 actions du N. O. Insurance Ass...$28 25
5,000 Consolidés de l'Etat...49¾
30,000 do...49¾
5,000 do...(S 15)...49¾
5,000 do...(S 15)...49¾
5,000 do...(S 30)...49¾
1,000 do...(petits)...49¾
15,000 Bons à Primes...26¾
5,000 do...26¾
5,000 do...(S 30)...26¾
10 000 Bons de ville Consolidés (Crossman)...32

Bureau à 2 P. M.
75 actions de la compagnie des water works...$31 75
5,000 Bons à Prime...26¾

Bureau à 3½ P. M.
5,000 Consolidés de l'Etat...49¾

Les ventes au dehors de la Bourse comprenaient $100,000 consolidés de l'Etat à 48¾ à 49¾, 95 000 et $10,000 à 48¾ et 25,000 à 50, et 10 actions du N. O. City Railroad Co. à $115.50.

BULLETIN COMMERCIAL.

Samedi soir, 24 mai 1879.

COTON—Les ventes aujourd'hui embrassent 620 balles à des prix irréguliers et faciles, exigeant une réduction de ⅛c sur les cotes.

Nous donnons aussi les chiffres et le rapport de l'Exchange comme ci-dessous:

BASE DE CLASSIFICATION AMERICAINE.

	Cotes générales.	Cotes de l'Ex.
Inferior	10¼@10¾	
Low ordinary	11⅛@11¼	11¼
Ordinary	11¼@11⅞	11¾
Strict ordinary	11⅞@12	
Good ordinary	12⅛@12¼	12¼
Strict good ordinary	12¼@12⅜	
Low middling	12⅜@12½	
Strict low middling	12½@12⅝	12⅝
Middling	12⅝@12¾	12¾
Strict middling	12¾@12⅞	
Good middling	13 @13⅛	13⅛
Middling fair	13⅛@13¼	13¼

Aujourd'hui à midi, le middling était coté: à Galveston à 12⅜; à Mobile à 12⅜; à Savannah 12¼; à Charleston à —; à Wilmington à 12⅛; à Norfolk à 12¼@12½; à Baltimore à 13; à New York à 13; à Boston à 13⅛; à Memphis à 12½; à Augusta à 12¼@12⅜; à Philadelphie à 13¼; à Cincinnati à 12⅝ et à St-Louis 12¾.

L'Exchange rapporte: Ventes 300 balles. Le marché est calme.

—ETAT DU MARCHE AU COTON—

	Balles	
Stock en main le 1er septembre 1878		4,066
Arrivé depuis le dernier état	600	
Précédemment y compris mise en balles depuis le 1er sept. comprenant échantillons, coton endommagé et rebuts	1,416,622	1,417,222
Total		1,421,388
Exporté aujourd'hui	rien	
Exporté précéd	1,362,199	1,362,199
Stock en main etc		59,149
Stock (même temps l'année dernière)		83,650

Reçu depuis hier soir 237 balles contre 244 samedi dernier et 832 l'année dernière.

TABAC—Nous n'avons pas entendu mentionner de transactions aujourd'hui.

Nous continuons à coter comme suit: Low lugs 2½@3, Medium 3¼@3½, Good et Fine 3¾@4¼, Low leaf 4½@5, Medium 5½@6½, Good et Fine 7@8, Selections 9@10.

Reçu depuis hier soir 3 boucauts. Exporté rien.

Stock en main d'après notre compte courant 1486 boucauts.

SUCRE—Reçu ce matin 127 boucauts. Exporté 41 boucauts et 32 demi-barils. Les prix sont très élevés.

Nous cotons:

	la livre
Inferior	4½@4¾
Common	5¼@5⅜
Good Common	5⅜@5¾
Fair	5⅜@5⅞
Good fair	6 @
Fully fair	6⅛@
Prime	6¼@
Strictly prime	6⅜@
Choice	6½@6⅝
Seconds	5¾@6¼
Jaune clarifié	6⅞@7¼
Off Whites	7¼@7½
Choice white	7⅝@7¾

MELASSE—Reçu ce matin 3 barils. Exporté 61. La demande est bonne. Vendu 250 barils à des prix très élevés.

Nous cotons:

	le gallon
Fermenting	25@30
Common	25@
Fair	26@
Prime	30@
Choix	35@
Cistern Bottoms	25@

FARINE—Il n'en est pas arrivé aujourd'hui. Vendu 2735 barils dont 65 à $5.25 le baril, 100 à $5.50, 350 à $5.75, 50 à $6.37½ et 740 à des conditions particulières.

Nous cotons:

	le baril
Common	$3.50 @3.25
Superfine	4.00 @
Single extra	4.25 @
Double extra	4.50 @
Low treble extra	5.00 @5.25
Good treble extra	5.50 @5.75
Choix extra	5.87½@6.10¼
Fancy	6.25 @6.50

VIANDES SALÉES SÈCHES—Épaules loose à 3¼@3⅜, packed 3⅛@3½. Au détail 4.

Le stock a presque tout été pris par un acheteur qui paye 3⅛@3.55 loose et 3⅝@3.70 packed.

SOUP—Le stock est bas et le marché est calme. Nous cotons: Texas à $9.00; Western à $10.75@$12.00 le baril, et $5.75 le demi-baril. Fulton Market à $8@$8.25 le demi-baril.

JAMBON—Les jambons sont en demande et les prix sont fermes. Le choice sugar cured canvassed small size se vend à 9¾c, le medium size à 9@9¼c, large size à 7¾@8. Au détail il faut payer ½c de plus.

GRAISSE—Nous cotons le Kétie en tierçons à 6⅛@6¼ la livre, en barillets à 7¼@7¾ le raffiné en tierçons à 7c, en barillets à 7c, en bouquettes 7¾. Au détail il faut payer ½c de plus.

BACON—Les épaules sont rares et le stock des sides est à peine suffisant. La demande n'est que pour des petits lots. Nous cotons pour le commencement loose épaules nouvelles stock à 4¾c la livre, clear rib sides à 5½@5¾, clear sides à 5¾@5⅞. Le canvassed sugar cured à 5¼. Au détail ajouter 5, clear rib sides 5¾c, clear sides 6.

BREAKFAST BACON—Le stock d'épaules est faible ainsi que les sides et le marché est calme. Nous cotons le choix à 7½@8c la livre, l'ordinaire à 6½@7.

PORC—Le mess est rare et en demande. Le nouveau mess vaut $10.50@10.75 le baril. Au détail $11.25.

Il se vend au détail—Prime mess $9.50 le baril, prime pork $8.50@$9.00. Rump pork $8.50, family mess pork $9.75, Pig pork $5.75 le demi-baril et $10.00 le baril. Pig feet $1.00 le barillet, $2.00 le firkin, $4.25 le baril et $8.00 le tierçon. Hog sausage à ½c la livre.

WHISKEY—Nous cotons le whiskey de l'Ouest $1.05@$1.10, Bourbon $1.65 à $2.50 le gallon.

MAIS—La demande est bonne et les prix plus fermes. Vendu 3100 sacs dont 500 mêlé à 40c le boisseau, 250 à 49c, 100 jaune 50c, 250 choix blanc 54, 1050 blanc 55.

MAIS EN GRENIER—Est en demande et le stock est faible. Nous cotons en débarcadère à 48c le boisseau.

BLE—Reçu hier matin 50,000 boisseaux. Nous cotons nominalement sur les bords à $1.22 le boisseau.

COW PEAS—Nous cotons: les noirs à $1.20 le boisseau, Whippoorwill à $1.50, high mêlé à 1.45@1.50, low mêlé à $1.35@$1.40 et clay à $1.60.

AVOINE—Vendu 1200 sacs dont 700 choix à 46c la boisseau, et 500 do à 41.

SON—Vendu 150 sacs à 77½ les 100 livres. Le stock est suffisant et la demande modérée.

FOIN—Le foin est rare. Nous cotons prime à $18@19 le tonneau, choix $20@22.

AVOINE—L'approvisionnement est abondant. Nous cotons le Galena et St Louis à 39@40c le boisseau. Vendu 2550 sacs dont 800 et 1000 à 39c le boisseau, 250 et 500 à 40c.

SON—Le stock est bon mais la demande est modérée. Vendu 500 sacs dont 300 à 77½c les 100 livres et 200 à 80c.

FOIN—L'approvisionnement est très faible et les prix ont encore haussé de $1 à $2 le tonneau. Nous cotons prime à $18@19 le tonneau, choix à $20@22.

LAINE—La laine se vend en arrivant. Nous cotons: Burry à 9@15½c la livre. Louisiane clear à 21@22½, clear lake à 24@24½.

MOUSSE—L'approvisionnement est insuffisant et la demande est active. Nous cotons: la mêlé à 3@3¼ la livre; la grise mêlé à 3@3¼, la noire à 3¾@4.

VOLAILLES—Nous cotons: les grosses volailles de l'Ouest à 4.50@$5.00 la douzaine, les poulets à $2.50@$3.50, les canards à $2.50@$3.50, les oies $4@5, les dindes $15@18.

ŒUFS—Nous cotons: les œufs de l'Ouest et ceux de la Louisiane à 10@11c la douzaine.

POMMES DE TERRE—Nous cotons: les patates douces à $1@1.50, les pommes de terre de l'Ouest à $2.50 le baril, les pommes de terre de la Louisiane à $3, les oignons de la Louisiane à $3 le baril, les pommes $3.50@$4.50, les choux $8@$10 les 100 têtes.

BEURRE—Nous cotons: Nouveau beurre Choice Western Creamery 22@23c. Prime do 18@20. Fair do 16@17. Choice Hay 12@14. Milled 6@8. Grease 4@6; vieux beurre Choice 14, Choice Creamery 17@18, Prime do 17, Fair do 14@15c la livre.

OLEOMARGARINE—La demande a diminué à cause du nouveau beurre qui est arrivé. Nous cotons, le Western et le Northern à 11@12c la livre.

CAFÉ—Le stock en mains des marchands est de 14,000 sacs. Le marché est calme.

Nous cotons pour les cargaisons:

	la livre
Ordinaire (er)	11 @11¼
Fair	13¼@13¾
Good	14¼@14½
Prime	14¾@15
Pour le détail:	
Ordinaire (er)	11½@11¾
Fair	14 @14¼
Good	15 @15¼
Prime	15½@16

Nous sommes redevables à MM. [illegible] & Cie pour les télégrammes suivants de Rio de Janeiro en date du 21 mai et de New York en date du 22 mai 1879. Achats 47,000 sacs prix 8,500, stock 162,000, change 20¼, moyenne de la recette quotidienne 12,250 sacs.

RIZ—Reçu hier 328 barils. La demande est active et les prix sont fermes.

Nous cotons:

	la livre
Clean No. 2	4 @4¼
Common	6 @
Ordinary	6¼@6½
Fair	6½@
Good	6¾@
Prime	7 @
Choice	7¼@

Les privilèges de la barre seront vendus sur les lieux Dimanche 25 mai, à midi, au plus fort enchérisseur.

SEL—Nous cotons: Pour les cargaisons, le sac à 70 à 72½c., coarse 90 à 95, fine $1.40 à $1.45 le sac. Livré au débarcadère de bateaux ou dépôt de chemin de fer, il faut ajouter le charroi. Turks Islands 85@90 le sac, en poches 1¾@7 salaison grossier.

PEAUX—Nous cotons: Peaux vertes de la Louisiane à 6½@6¾c la livre, dry salted 9c, dry flint à 10@11.

Aux abattoirs les ventes se sont effectuées comme suit: Beef hides au-dessus de 85 livres 6½c, de 70 à 84 livres, à 6½@7c., au-dessous de 70 livres 5@5½c., peaux de vaches comme elles viennent 5½c., kips 25 à 30 livres 6½c., 20 à 24 livres 7c., peaux de veaux 50@75c, chaque: cire d'abeilles, jaune, prime, 20@21c. la livre, cornes 6c. pièce, suif 6@6¼.

DOUVES EN CHÊNE—Extra pipe 60 pouces $165@$175; extra pipe 56 pouces $130@$140; light pipe 56 à 60 pouces $100@$110; extra boucauts 48 pouces $120@$130; extra claret $90@$105. Les douves No 1, en chalands $115@$120, pour les inférieures, les prix varient suivant leur qualité.

CHARBON—La demande est modérée. Nous cotons le Pittsburg en gros à 28@30c le baril. Au détail à 50c. le baril. Aux bateaux à 45c, P. botte et $5 le boucaut. Aux steamships $4. le tonneau de 2000 livres.

Marché aux Bestiaux.

Opérations de la semaine.

	Arrivé.	Vendu.	Stock.
Boeufs du Texas	1527	1066	1015
Veaux	1640	976	340
Cochons	302	256	156
Moutons	502	—	502
Vaches à lait	99	16	36

PRIX DES BESTIAUX

[illegible]

Boeufs du Texas, choix, par tête...$30@$35
do 1re qualité...$20@$25
do 2e do...$15@$17
Cochons, 1re qualité, par livre brute...[illegible]
Moutons, 1re qual, par tête...$ 0 00@$ 4 00
do 2e do...$ 3 00@$ 3 00
do 3e do...$ 2 00@$ 2 50
Vaches laitières, 1re qualité par tête...$ 65 00@$75 00
Vaches laitières, 2me qualité, par tête...$40 00@$50 00
Veaux, 1re qualité par tête...$ 8 00@$ 9 00
do 2e do...$ 6 00@$ 7 00
Veaux d'un an, 1re qualité, par tête...$10 00@$11 00
[illegible]

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

LUNDI 26 MAI 1879.

Bas du Fleuve...ISABEL, à 11 A. M.
Haut du Fleuve...EVA, à 11 A. M.
Haut du Fleuve...WHISPER, à 5 P. M.
Lafourche...HY TETE, à 5 P. M.
Bayou Sara...EDW. J. GAY à 5 P. M.

BULLETIN MARITIME.

SAMEDI 24 MAI 1879.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship Amite, Fletcher, Pensacola
Steamship Chas. W Lord, Colson, Key West
Goelette (ang) Maria Louisa, Tiburcio, Vera Cruz

ARRIVÉS.

Barque (ang) Moorhill, Brown, Rio de Janeiro
Brick (esp) Pedro Turull, Eiss, Havane
Goelette Ariel, Spaulding, Tuxpan
précédemment rapportés à la Quarantaine
Steamship Knickerbocker, Kemble, New York
Au Nouveau Bassin
Goelette Mary Theresa, ——, de Apalachicola

BATEAUX A VAPEUR.

Martha, Bassett, du Port Eads
John W Cannon, Libano, du Bayou Sara
Bertha, Bergeron, du haut du fleuve

(A la station de la Quarantaine.)

Steamship (ang) Alice, George, Liverpool via Colon

EXPORTATIONS.

PENSACOLE — par steamship Amite — 800 sacs maïs 30 sacs son, 40 sacs avoine, 35 colis bacon et lard, 150 colis m'dises diverses.

KEY WEST—par steamship Chas W Lord—2113 barils farine, 2 barils porc, 1 baril bœuf, 1 baril sucre, 174 barils jambons, 54 tierçons graisse, 32 tierçons jambons, 1 keg lard, 1 caisse épaules, 4061 sacs maïs, 179 sacs avoine, 152 sacs son, 2 sacs sel, 94 colis m'dises diverses.

VERA CRUZ—par goelette Maria Louisa—650 sacs maïs, 14,000 pieds bois.

IMPORTATIONS.

RIO DE JANEIRO—par navire Moorhill—4536 sacs café.

TUXPAN—par goelette Ariel—44 paniers café, 27 sacs café, 25 sacs piments, 8 sacs chicle, 1170 bottes fanic, 49 logs cèdre, 41 douzaines ananas, 400 régimes bananes, 67 balles alcyon reille, 490 peaux sèches, 53 barils miel, 2 balles gomme.

NEW YORK—par steamship Knickerbocker—Marchandises assorties.

Arrivages de Produits.

PORT EADS—par steamer Martha—7 sacs riz brut.

BAYOU SARA—par steamer Jno W Cannon—24 balles coton, 2 barils riz, 125 boucauts sucre divers à ordre.

HAUT DU FLEUVE—par steamer Bertha—divers à ordre.

APALACHICOLA—par goelette Mary Theresa—38 balles coton.

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS RAILROAD & STEAMSHIP COMPANY—249 balles coton, 6 barils sucre, 200 sacs riz brut, 1 baril melasse, 1724 sacs graines coton.

NEW ORLEANS & TEXAS RAIL ROAD—10 boucauts sucre.

NEW ORLEANS & MOBILE RAIL ROAD—12 balles coton, 493 sacs graines coton.

CHICAGO, ST. LOUIS & N. ORLEANS R.R.—89 balles coton.

LISTE DE NAVIRES.

En partance pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.
Steamship New York, Quick...parti 17 mai
Steamship Knickerbocker, Kemble, parti 17 mai
Goelette Wm B Stebbins, Chamberlain, expédié 5 avril

PHILADELPHIE
Goelette Cephas Starrett, Billings, expédié 16 mai

LEITH
Barque Christopher Columbus, Knudsen, partie 3 mai

BATH, (ME)
Navire Scotia, Stinson...en charge 6 avril

LIVERPOOL
Navire Adepta, Hawkins...[illegible]

ROUEN
Barque Dania, Vidahl...[illegible]

LUSSIER
Barque Fisd, Tarabochia...[illegible]

HAVRE.
Navire John Bunyan, McLeod...parti 25 [illegible]
Barque S Tarabochia, Tarabochia, partie 11 [illegible]
Barque Angel, Johnson...partie 25 [illegible]

CHERBOURG
Barque Stadt Frankfurt an der Oder, Hanssen, partie 26 [illegible]

BORDEAUX.
Barque Grad Zagreb, Suvict...partie 30 avril
Barque Onatrese Danbetel, Dupont, partie [illegible] avril

MARSEILLE.
Steamship Potomac, ——...parti 25 avril
Barque Carneglie Galatola, Scotto, partie 12 avril
Barque Elliott Ritchie, Butt, partie 19 avril
Barque Michele Galatola, Ferraro, en chargement 5 mars

Barque Virginie de Gueratia, Scotto...partie 8 [illegible]

TRIESTE.
Navire Kentuckian, ——...parti 15 nov

IBIZA
Navire Kentuckian, ——...parti 26 avril

BARCELONNE
Barque Giuseppe Lanata, [illegible], partie 23 av

BARCELONE
Barque Juno, Lissy...partie 24 [illegible]

PALERMO
Brick Chapue Scoglio, Luna, ——...parti 16 [illegible]

GIBRALTAR
Brick Scoglio, Stella, ——...expédié 15 mars

BU[illegible]
DUFO[illegible]
Proprié[illegible]
NOUVE[illegible]
MARD[illegible]

Le nouveau [illegible]
l'Hon. [illegible]

Nous avons [illegible] jours, notre p[illegible] dispositions du [illegible] vées. L'honor[illegible] mier district de [illegible] R. L. Gibson, q[illegible] du tout espoir d[illegible] fédéral remplir, [illegible] gation, que lui [illegible] ses, de prendre [illegible] re fluviale qui [illegible] domaine de l'U[illegible] titre, caractéris[illegible] nale, appelle no[illegible] mes du bill prés[illegible] des représentan[illegible]

[illegible]